

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1584 Société : RAM 141169

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TADLI ABDELSALIL

Date de naissance : 21-09-1953

Adresse : CALIFORNIA 5, 506, Ressources humaines DR. APP E

V. 11c, Viale Bouiskarbat

Tél. : 06.61.45.06.15 Total des frais engagés : 1643, 90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Bd Brahim Roudani - Maârif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14 DEC 2022

Nom et prénom du malade : TA B.DR. S. Hafed falef Age : 69 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection de la moelle épinière

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : Abdeljalil Tadli



Le : 01/01/2023

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 DEC 2022	3 + Rebs mas kif 3x	—	1800 Dhs.	Dr. Nasser ESSA UROLOGUE 400 Bd Brahim Roudani - Maârif Tél: 0522.23.35.32 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 MACIE SOCRATE <i>Ibnou Majat Chantimar</i> <i>Extention = Casablanca</i> <i>Tel: 0522 54 81 10</i>	14/12/22	843.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nasser ESSAKALLI

Ex. Professeur assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

Maladies - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermenté

INP : 091062257



صقلبي

طب بالرباط

جراحة

ولبية

لمسالك البولية

Casablanca, le 11.4. DEC 2022 الدار البيضاء، في

Dr. TADLI Ahdafel

159,30X3

9) FLOTRAL LP₁₀

122,00X3¹⁴⁶ après dinner + 3 mois

renouvelable

9) STILNEX ce 12,5¹⁴⁶ le soir + 3 mois renouvelable

T = 843,90

PHARMACIE SOCRATE
sous Rue Ibnou Majd Chantimar 2
Medrif Extention - Casablanca
Tél: 05 22 34 81 10

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE

400, Bd Brahim Roudani - Maàrif
Tél: 0522.23.35.52 - Casablanca

Docteur Nasser ESSAKALLI

Ex. Professeur assistant au CHU AVICENNE

UROLOGUE

Maladies - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermenté

INP : 091062257



الدكتور ناصر الصقلبي

رئيس مصحة سابقاً بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلي والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خبير محلف

Casablanca, le ...14 décembre 2022 الدار البيضاء، في

NOTE D'HONORAIRES

Présentée à M.TADLI Abdeljalil

pour :

Consultation C3 = *300 Dirhams

Echographie de l'appareil urinaire KE 30 = *500 Dirhams

La présente note d'honoraires est arrêtée à la somme de

HUIT CENTS Dirhams.

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Bd Brahim Roudani - Maârif
Tel: 0522.23.35.52 - Casablanca

الدك

رئيس مصحة سابق بكلية الطب بالرباط

أخصائي في أمراض وجراحة
الكلية والمسالك البولية

عضو الشركة الدولية لجراحة المسالك البولية

خبير مجلف

UROLOGUE

Médecin - Chirurgie - Endoscopie
Reins et appareil uro-génital

Membre de la Société Internationale d'Urologie

Expert Assermenté

INP : 091062257

Casablanca, le
14 décembre 2022

M.TADLI Abdeljalil

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE

- REIN DROIT : Taille normale- Contours irréguliers
 - Bonne différenciation
 - Pas de dilatation
 - Pas de lithiasis
- REIN GAUCHE : Taille normale- Contours réguliers
 - Bonne différenciation
 - Pas de dilatation
 - Pas de lithiasis
- VESSIE: Remplie à 500 cc – Parois fine
 - Trans-sonore
 - Résidu post-mictionnel 23 cc
- PROSTATE: Volume 28 cc

Dr. Nasser ESSAKALLI
UROLOGUE
400, Boulevard Brahim Roudani - Maàrif - Casablanca - Tél.: 05 22 23 35 52 - Fax : 05 22 23 32 67
essakallin@menara.ma